



SYNDICAT COMMERCANTS DES MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES

Courrier : 56 Rue Saint-Pierre - 84700 SORGUES

Siège Social : CCIS de Vaucluse – BP 158 – 84008 AVIGNON

☎ 04 90 39 00 42 - ☎ 04 90 39 00 43 - WWW.SCMPVL.NET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JANVIER 2010

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la réunion du 24.11.2009
- Rapport d'activités du mois
- Point trésorerie et adhésions
- Questions diverses

Présents: AUZET Christelle, BONNARD Alexandra, BOUTABA Michel, CESARINI Jean, DAMIANO Dominique, METAXIAN Stéphan, VALLETTE Sabine, VALENTI Charles, VU DIHN Van.

Excusés : Jacques BONINO, REYMOND Gérard

Absents : CAMBONIE Philippe, CATTOEN Philippe, COLLIN Gérard, DIDIER Roger

Approbation du P. V. de la réunion du 24/11/2009

Activités du mois.

Foire d'Avignon: Dominique Damiano évoque la Foire d'Avignon. Durant les deux jours de la foire nous avons distribué des sacs gratuitement dans le cadre de la promotion des marchés de France. Jean Marcellin était également présent le 1^{er} jour de la foire sur le stand de promotion et vente du livre illustré. Nous avons également pu communiquer sur le livre illustré et la foire d'Avignon grâce à la vitrine que nous avons réalisée à la CCI (du 20 novembre au 4 décembre). La Foire d'Avignon a été le point de départ de la campagne de promotion des marchés de France avec distribution gratuite de sacs. Nous avons distribué 6000 sacs et nous devons 2 cartons à la fédération. Dominique Damiano a perçu une indemnité journalière de 65€ par jour. Soit un total de 1000€ permettant d'indemniser le chauffeur, les frais de déplacements et le retour du camion. Dominique Damiano a reversé 600€ de cette indemnité au syndicat et a conservé 400€ pour ses frais personnels.

Avignon – 12 et 13 décembre: lors de ce week-end, nous avons assumé la promotion et la vente du livre illustré avec un stand localisé autour du marché de Noël. Nous avons fait gagner une trentaine de livres à cette occasion avec une tombola avec l'aide pour cette initiative d'André Rousson et Michel Boutaba.

Vaison-la-Romaine – 8/12/09 : les membres du conseil d'administration présents soulèvent le problème du cloutage des emplacements. Celui-ci ne respecte pas le métrage réel des commerçants et pour beaucoup il ne correspond pas à leur emplacement. François Coignard a ainsi adressé un courrier en mairie concernant son emplacement.

L'Isle-sur-Sorgue – 14/12/09: A l'occasion de la commission des marchés réunie à cette date, nous avons soulevé le problème des terrasses. Les nouveaux propriétaires de cafés ne bénéficieront pas de terrasses. Une terrasse pourra être accordée aux tenanciers bénéficiant de 25 ans d'ancienneté mais en revanche, le café perdra la terrasse en cas de vente car cela équivaudrait à faire une plus-value sur le domaine public quand celui-ci est inaccessibles.

C.A RSI: Dominique Damiano indique que les collègues prennent conscience de la représentation syndicale au sein du RSI. Il faut transmettre cette information. Dominique Damiano peut en effet porter les dossiers des adhérents comme administrateur. Le RSI dispose de plusieurs points d'accueil, notamment en Vaucluse. Un problème est d'ailleurs soulevé quant aux appels à cotisation que les commerçants ne reçoivent pas.

Projet Fèves: D.Damiano indique qu'un travail important a été réalisé par Charles Valenti, Laurence Lartigue et lui-même sur le projet des fèves avec la réalisation d'un centaine d'affiche et de tracts pour la promotion de cette action. Soit un coût de 600€ d'impression. Nous avons également payé 3 mini parasols en or qui s'ajoutent aux frais généraux des "Parasols d'Or" (1500€ pour la réalisation des Parasols par Galzin) soit un total de 2000€. Stéphan Métaxian demande s'il s'agit d'une prise en charge CPPM ou syndicale. Alexandra Bonnard et Dominique Damiano précisent qu'il s'agit bien d'une opération syndicale.

Sorgues: Charles Valenti évoque les travaux. En ce qui concerne la place où une partie des commerçants touchés par les travaux ont été déplacés, la ville a fait du bon travail. La municipalité est soucieuse de bon déroulement du marché et les élus concernés sont présents tous les dimanches.

Cavaillon: le problème aujourd'hui concernant ce marché, selon Dominique Damiano, est que nous ne savons pas comment va aboutir cette situation. Pour Jean Césarini, Rayne est en train de tuer le marché. Dominique Damiano revient sur le projet de "La voguelette" qui pour l'instant est repoussé. Il a assisté à l'Assemblée Générale de la CCI qui emmène plus ou moins à la remise en question du PPRI. Ce qui n'est pas gagné, car l'aboutissement de ce projet nécessiterait la création d'une digue. Or, le PPRI stipule que cette solution n'est pas une garantie contre d'éventuelles inondations. Enfin, si les commerçants souhaitent retourner sur le cours Bournissac, D. Damiano précise qu'ils devront manifester pendant deux mois. Pour Jean Césarini, le meilleur moyen est de boycotter le marché durant deux mois. Alexandra Bonnard propose plutôt de distribuer un tract aux commerçants afin de les informer de la situation. Dominique Damiano est plutôt d'avis à laisser "mijoter" afin que la municipalité prenne conscience des problèmes qu'elle a générés. Alexandra Bonnard craint que la situation ne dégénère. Selon Charles Valenti, une fois le marché déplacé, celui-ci est mort. Les commerçants ne sont pas capables de bagarrer deux

mois pour retrouver le cours Bournois. En revanche il faut être honnêtes avec eux. Le marché est mort. A moins qu'ils soient prêts à s'engager dans trois mois de bagarre. Dans ce cas nous serons prêts à les soutenir

Camaret-sur-Ayguës: nous avons travaillé avec Christian Pagano et la municipalité à la création d'un marché le mardi mais à deux jours de la signature, deux ou trois commerçants du village se sont opposés au projet. Aujourd'hui le problème semble avoir été résolu puisque nous recevons ce jour un avis de consultation pour la création du marché.

Assemblée Générale – le point : Dominique Damiano annonce que le site Intenernet www.scmpvl.net est en ligne et que les administrateurs peuvent le consulter afin de nous faire part de leurs remarques. Une demi-heure sera consacrée à la présentation du site lors de l'Assemblée Générale. Celle-ci se déroulera après le débat avec les élus à 18h30. D.Damiano revient ensuite sur le timing de l'Assemblée. Une intervention de Monique Rubin et Charline Brassens est prévue vers 17h20 après les travaux de l'Assemblée. Viendra ensuite le débat avec les élus à partir de 17h30 jusqu'à 18h30. En ce qui concerne les Parasols d'Or, Charles Valenti propose d'introduire la cérémonie avec un petit historique de cette récompense dont nous fêtons cette année le dixième anniversaire. Il présentera également l'initiative des fêtes. Sur ce point, la galette réservée aux adhérents ne leur sera remise que sur présentation du ticket.

Dominique Damiano présente la liste des lauréats des "Parasols d'Or 2009, dont fera partie cette année la MACIF. Cette année elle organise son Assemblée Régionale à Avignon et a pris commande de 250 BD. Charles Valenti pense qu'il serait bien d'insérer une dédicace de Jean Marcellin avec les livres illustrés et se propose de prendre en charge cette initiative.

Enfin, Dominique Damiano insiste sur le fait que tout administrateur ayant des remarques ou suggestions importantes à soulever, devra le faire dans le cadre du conseil d'administration. Il précise à Monsieur Metaxian qu'il en prenne note. Celui-ci indique qu'il attend les questions diverses pour faire part de ses observations.

Bilan Financier : Dominique Damiano présente celui-ci en indiquant un bilan positif de + 3406,27€. La dette du cppm est de 1151€. Charles Valenti précise que nous sommes le 2° syndicat de France derrière Cornoueil. En 2008 nous étions à 387 adhérents, nous sommes passés à 440€ en 2009. A ce jour nous en sommes à 156 adhésions pour 2010. Van VU DINH explique qu'un travail important de communication a été réalisé. Dominique Damiano ajoute que la gestion de plus de 400 adhérents n'est pas simple. Cela demande une prise en charge importante et nécessite que nous soyons plus nombreux au bureau avec une répartition des zones. Il revient également sur le fait que nous jouissons d'une représentation importante auprès de différents organismes tels que la Fédération, le RSI, la CCI ou encore la MACIF.

Concours de Pétanque : Charles Valenti revient sur le concours de pétanque. Il veut bien lancer l'opération mais à la seule condition, tout le monde doit être d'accord sur le fait qu'il s'agit d'une action qui doit rapporter de l'argent. Dominique Damiano est d'accord sur ce point. Le concours serait organisé au mois d'octobre. Une réunion spécifique sera organisée en présence de toutes les personnes intéressées.

Congrès : Gérard Reymond a établis plusieurs devis concernant les différents modes de transport pour aller au congrès de Douai. Par avion le coût est de 204€ Aller-Retour pour 5 personnes – par train 892€ Aller-retour pour 5 personnes et enfin le coût d'une voiture de location chez ADA avec un forfait de 2000km plus les frais d'essence et d'autoroute représenterait une charge de 1000€.

Questions diverses

Stéphan Métaxian demande à ce que l'on écrive à la mairie d'Apt afin qu'il fasse partie de la commission. Il expose ensuite le problème qu'il rencontre sur ce marché. Dominique Damiano indique qu'il ne peut être juge et parti. Van Vu Dinh insiste également sur le fait qu'il ne pourra intégrer la commission qu'une fois son problème réglé.

Dominique Damiano revient sur le courrier adressé au Maire par Mr Métaxian concernant le système à point mis en place à L'Isle-sur-Sorgue. Il n'aurait pas dû faire un courrier au maire pour ça et rappelle que pour toutes questions il a une permanence au bureau le mardi après-midi.

Michel Boutaba revient sur le fait qu'un huissier soit venu contrôler le métrage et le prix des places sur le marché (comme indiqué dans le dernier P.V du Conseil d'Administration du 24 novembre dernier). Il est heureux de cette annonce. Dominique Damiano et Jean Césarini signalent qu'un percepteur accompagné d'un huissier ont également contrôlé le marché de Pertuis.

Enfin, Alexandra Bonnard demande à ce que nous réunissions mensuellement un Conseil d'Administration exclusivement CPPM car après le Conseil d'administration du syndicat tout le monde ne peut rester au CA du CPPM ce qui gêne le travail du Conseil d'Administration. Charles Valenti propose de réunir ce Conseil d'Administration une fois par trimestre, par exemple février, mai puis septembre ou octobre.

Aucune question supplémentaire n'est posée, la séance est levée à 17h30.